

PROLÉGOMÈNES À LA RÉDACTION D'UNE HISTOIRE D'OUGARIT III *: OUGARIT ET TUKULTI-NINURTA

par DANIEL ARNAUD

On apprécie mal aujourd'hui l'importance exceptionnelle dont jouit le roi assyrien Tukulti-Ninurta I^{er} aux yeux de ses contemporains et que la prise de Babylone porta à son comble. Son influence est manifeste jusqu'en «Phénicie¹», même si elle peut n'avoir pas commencé sous son règne². Il n'y a donc rien d'étonnant qu'Ougarit y fut très sensible, et non pas seulement pour être impliquée, par la force des choses, dans la rivalité entre Hittites et Assyriens. Des documents, retrouvés à Ras Shamra, étroitement apparentés par la date, mais de langue et de genre différents, une lettre, un rituel et des textes de bibliothèque montrent comment Ougarit a ressenti ce fait inouï: la conquête de la Babylonie, et comment elle a réagi devant les menaces qu'elle entraînait pour l'«Occident».

L'événement

Les messages échangés par les pouvoirs locaux, quelle que fût la zone d'influence où ils étaient situés, au Proche-Orient (Syrie hittite ou Syrie égyptienne) portaient cet indiscutable témoignage: les rivalités politiques n'apparaissaient avoir aucun influence sur les échanges et c'était sans se référer jamais à un pouvoir supérieur que les rois syriens ou «phéniciens» réglaients les différents qui les opposaient; mieux: dans ces correspondances, maintenir l'harmonie entre leurs «maisons» était un

* Cet article fait suite à «Prolégomènes à la rédaction d'une histoire d'Ougarit I» (*SMEA* 39/2, 1997, pp. 151-161) et à «Prolégomènes à la rédaction d'une histoire d'Ougarit II», (*SMEA* 41/2, 1999, pp. 153-173, voir à ce propos l'*Erratum* en fin de cet article).

¹ Le mot est un anachronisme au II^e millénaire, il est cependant si commode et fait l'économie de tant de périphrases que je l'emploie, mais en le mettant entre guillemets pour avertir le lecteur.

² Les marchands d'Assyrie ont été manifestement les vecteurs de cette influence. La métropole «phénicienne», Sidon, emploie le syllabaire, la morphologie et le lexique médo-assyriens (voir, à ce propos, D. Arnaud, «Le jargon épistolaire de Sidon à la fin de l'âge du Bronze récent», *Études ougaritiques I. Travaux 1985-1995*, Paris, 2001, [RSO XIV], pp. 291-322). On trouve des ressortissants en pays assyrien jusqu'à Assur (H. Freydank, *Mittelassyrische Rechtsurkunden und Verwaltungstexte III*, Berlin, 1994, n° 81 v° 6': kur *Si-du-na-ia*. Le contexte est brisé. On notera que le déterminatif est là aussi kur, comme il est de règle sur la côte méditerranéenne).

Qu'Ougarit ait été un point considéré comme naturel d'aboutissement du trafic avec la Syrie d'autre-Euphrate, le pays des Soutéens, c'est ce que montre une lettre de Tyr (RS 94.2500, ll. 20'-21'): šeš-ia šum-ma ur-ra-ad kin.meš / [š]a kur *Su-ú-ti* ... («Mon frère, si un message descend du pays des Soutéens, ...»).

L'abondance de la correspondance entre Sidon et Ougarit, à se fonder sur le catalogue des trouvailles de 1994, ne prouve pas que la seconde ville ait été le seul relais entre la première et l'Euphrate: il se trouve simplement que nous n'avons pas les archives des ports qui s'échelonnent entre les deux points.

thème et une ligne politique constants. Il est plus difficile d'en juger pour l'Assyrie, car les documents sont rares et non datables³, mais ils ont le mérite de montrer que les liens politiques et économiques étaient normalement établis entre Ougarit et l'Assyrie⁴.

La politique de Tukulti-Ninurta envers la Babylonie a créé une crise majeure et RS 23.025 en donne un témoignage (fig. 1). Cette lettre a été trouvée dans la «Maison aux tablettes littéraires»⁵; de par son contenu, cette tablette y est la seule de son genre; elle se rattache pourtant à un type de documents, attestés ailleurs sur le site, qui n'ont pas encore attiré l'attention et qui devront subir un examen global, quand la trouvaille de 1994 sera publiée. Les conclusions que voici sont donc tout à fait provisoires: pour parler gros, quelques lettres officielles, traitant d'affaires euphratiennes et qui ne concernaient, originellement, en rien la Syrie méditerranéenne ont été retrouvées à Ras Shamra. Pourquoi ici, et non sur un site de Syrie orientale? RS 23.025 précisément suggère une explication qui a le mérite de rendre compte de la présence de l'ensemble des pièces: ces archives publiques ont été mises à l'abri à Ougarit devant la menace que représentait la remontée des armées assyriennes le long de la rive gauche de l'Euphrate, après la victoire sur Babylone⁶.

³ La difficulté vient de ce que Sidon utilise aussi le médio-assyrien et que l'on peut hésiter sur le classement des petits fragments. Je rangerais dans le dossier *assyrien*: RS 1-11.[028] (peut-être de Sidon, mais l'Assyrie est aussi possible); et, sans hésitation: RS 06.198, RS 34.152 (S. Lackenbacher, «Lettres et fragments», *Une bibliothèque au sud de la ville*, Paris, 1991, [RSO VII], n° 40) et RS 34.142 (*ibid.*, n° 47). Deux nouveaux documents ont été découverts (jusqu'en 2000 compris). Dans RS 94.2083, un certain Kinniu traite avec le roi d'Ougarit de «carquois» (*a-za-né*, l. 18') et de «jougs» (*se-me-tu*, l. 5 et l. 10) dans un contexte aujourd'hui mutilé. L'en-tête est maladroitement écrit, mais la rédaction en est originale: *a-na lugal ú-ga-ri-ti-ia en-ia / [q]t-bi 'Ktn-ni-*<>* <<[i]>>r-ka / [uš-t]a²-ka-in a-n< a e>n-ia / [lu-ú] šul-<m>u* («A mon seigneur, le roi ougaritain, / dis: «Ton <<ser>>iteur Kinniu [se pros]terne. Salut à mon seigneur!»). Cette lettre n'est pas datable. Pour RS 94.2083, voir un peu plus bas dans le texte.

RS 18.268 (J. Nougayrol, *PRU IV*, p. 229) emploie le suffixe *-ia* pour le nominatif (voir face A, ll. 2' et 4'), ce qui exclut une provenance assyrienne et mes doutes exprimés à la fin de «Le jargon épistolaire de Sidon à la fin de l'âge du Bronze récent», *RSO XIV*, 2001, p. 320 sont à écarter.

⁴ La lecture de RS 06.198 (F. Thureau-Dangin, «Une lettre assyrienne à Ras Shamra», *Syria XVI* [1935], pp. 188-193, datable paléographiquement, d'après l'éditeur, entre Adad-nirari I^{er} et Tukulti-Ninurta I^{er}) le montre parfaitement.

⁵ A l'angle nord-ouest de la pièce 5 de la «Maison aux tablettes littéraires», au point topographique 2760 (Pour sa situation, voir J.-C. Courtois, «L'architecture domestique à Ugarit au Bronze récent», *Ugarit-Forschungen*, 11 [1979], p. 127, fig. 8 qu'on complétera par: P. Bordreuil-D. Pardee, *La trouvaille épigraphique de l'Ougarit*, 1, Paris, 1989, p. 382, fig. 35). Le nom qu'a reçu cette maison convient mal: pour la plus grande partie, et de loin, ces tablettes sont des documents lexicographiques. Dans la pièce 5 elle-même, (à laquelle on peut joindre l'espace nord, de l'autre côté du mur) on trouve certes des textes de bibliothèque («littéraires» et divinatoires) mais aussi quelques documents de la pratique.

⁶ Voir plus bas p. 13 les documents syriens qui concernent cet épisode.

Il serait prématuré, et oiseux, de traiter la question, avant la publication des inédits, mais, déjà, j'y placerais, sans trop d'hésitation, RS 92.2007 (D. Arnaud, *RSO XIV*, n° 7, 2001, pp. 260-261). Mon commentaire (D. Arnaud, «Etudes sur Alalah et Ougarit à l'âge du Bronze récent», *SMEA* 37, 1996, pp. 58-65) tient pour acquis que la première destination de cette lettre fut bel et bien Ougarit; je n'en suis plus aussi sûr maintenant. Le contexte serait plus clair si on voyait un document d'administration exclusivement euphratiennes, un ordre de Karkémiš adressé au pays d'Aštata. Cette hypothèse faite n'exclut évidemment pas que la lettre ait été envoyée, dans un second temps, sur la Méditerranée, pour y appliquer la même doctrine douanière. Pour classer RS 34.165 (S. Lackenbacher, *op. cit.*,

Voici le texte⁷:

1. *a-na lú ugula.kalam.ma en-ia
qí-bi-ma
um-ma 'I-li-ha-ma-dì ìr-ka-ma*

5. *a-na gír.meš en-ia iš-tu ru-qiš
3-šú 9-šú am-quṭ*

*e-nu-ma lú šá-kìn kur i-na uru Bàd-dU
ik-ta-la-na-a-ši ù a-kán-na i-dab-bu-ub
ma-a dumu.meš kin-ri-ia a-na šu-pa-li*

n° 46), il faudrait être au fait du nom du destinataire; je n'ai rien trouvé, dans la prosopographie du moyen-Euphrate, aujourd'hui disponible, qui conviendrait vraiment. L'absence de titre semble exclure un roi. Quoi qu'il puisse en être, mettre RS 34.165 dans le groupe «importé» lèverait bien des difficultés.

RS 34.163, où apparaît encore *Mut-rā'e* (S. Lackenbacher, *op. cit.*, n° 39), cite en seconde place les dieux d'Ougarit (on ne saurait restaurer un autre toponyme): cette tablette est donc une copie d'une lettre rédigée dans cette ville, malgré le nom du rédacteur et les formules protocolaires purement médio-babylonien. Peut-on imaginer que RS 34.163 soit l'original? Il aurait été reçu sur le moyen-Euphrate, puis renvoyé sur la Méditerranée. L'hypothèse est bien compliquée.

⁷ Il reste un peu moins de la moitié supérieure de la tablette. Le texte conservé est clair. Les remarques grammaticales peuvent être réduites à ceci:

I. 7: la forme de *dabābu* est bien un «prétérit» pour le sens. J. Aro (*Studien zur mittelbabylonischen Grammatik*, Helsinki, 1955, p. 80) cite un exemple babylonien. On trouve le même usage à Emar pour *dabābu* (*i-dáb-bu-bu* [c'est en réalité un duel; D. Arnaud, *Emar VI*, Paris, 1983, [désormais: Arnaud, *Emar*] n° 263, l. 21]), comme pour *magāru* (3^e personne masculin singulier: *i-ma-gu-ur* [*ibid.*, n° 257, 9] et *i-ma-gur* [D. Arnaud, *Textes syriens*, Barcelone, 1991 [désormais: Arnaud, *TS*], n° 94, 20] et pluriel *[i-]m[a-gu-ru]*: Arnaud, *Emar*, n° 205, 14]).

II. 10 et 13': le /i/ final (inexplicable) est courant en médio-babylonien tardif (J. Aro, *op. cit.* pp. 74-75).

II. 16' et 20': la forme dative est utilisée à la place de l'accusatif particulièrement dans l'emploi redondant du pronom.

I. 19': le suffixe *-ia* au nominatif est un trait du babylonien de Syrie.

I. 21': le verbe est de lecture sûre, quoique mutilé. Le contexte exige une négation, sinon le texte n'aurait aucun sens.

I. 22': le ŠI n'est plus présent que par une légère trace finale. *kāši* est bien quelquefois, quoique rarement, masculin.

I. 23': ŠU¹ est corrigé de MA, pour maintenir le parallélisme avec la ligne 20'. On remarquera l'emploi simultané dans toute la lettre de ŠU et de ŠU.

I. 26': le maintien de la chuintante est un trait de l'accadien «périmétrique».

I. 30': le préverbe *na-* se trouve ça et là dans le *corpus* du moyen-Euphrate et peut-être dans le dialecte médio-assyrien de Sidon (voir D. Arnaud, *op. cit. RSO XIV*, p. 308). Il n'apparaît à Byblos (J. A. Kudtzon, *Die El-Amarna Tafeln*, Aalen, 1915, n° 131, l. 27) qu'au prix d'une lourde correction (A. F. Rainey, *Canaanite in the Amarna tablets*, New York-Londres, 1996, II, p. 46). Il n'est pas non plus, à ce jour, attesté d'une manière sûre dans le babylonien d'Ougarit. Dans RS 19.70, l. 11, en effet, une lecture *[i]la* est plus vraisemblable. S'il s'agissait d'une première personne pluriel, elle serait morphologiquement un imperfectif, à traduire donc par un présent en français; mais, dans les lettres, ce que l'on rend en français par le «présent» est noté normalement par un prétérit ou un parfait, le «passé épistolaire». En revanche, l'imperfectif de la deuxième personne exprime, classiquement, un ordre atténué. On traduira les lignes 8-11: «Voici que [tu de]vras renvoyer notre messager Ilu-milku, (parti) pour prendre des nouvelles de la santé de notre maître, le roi ...».

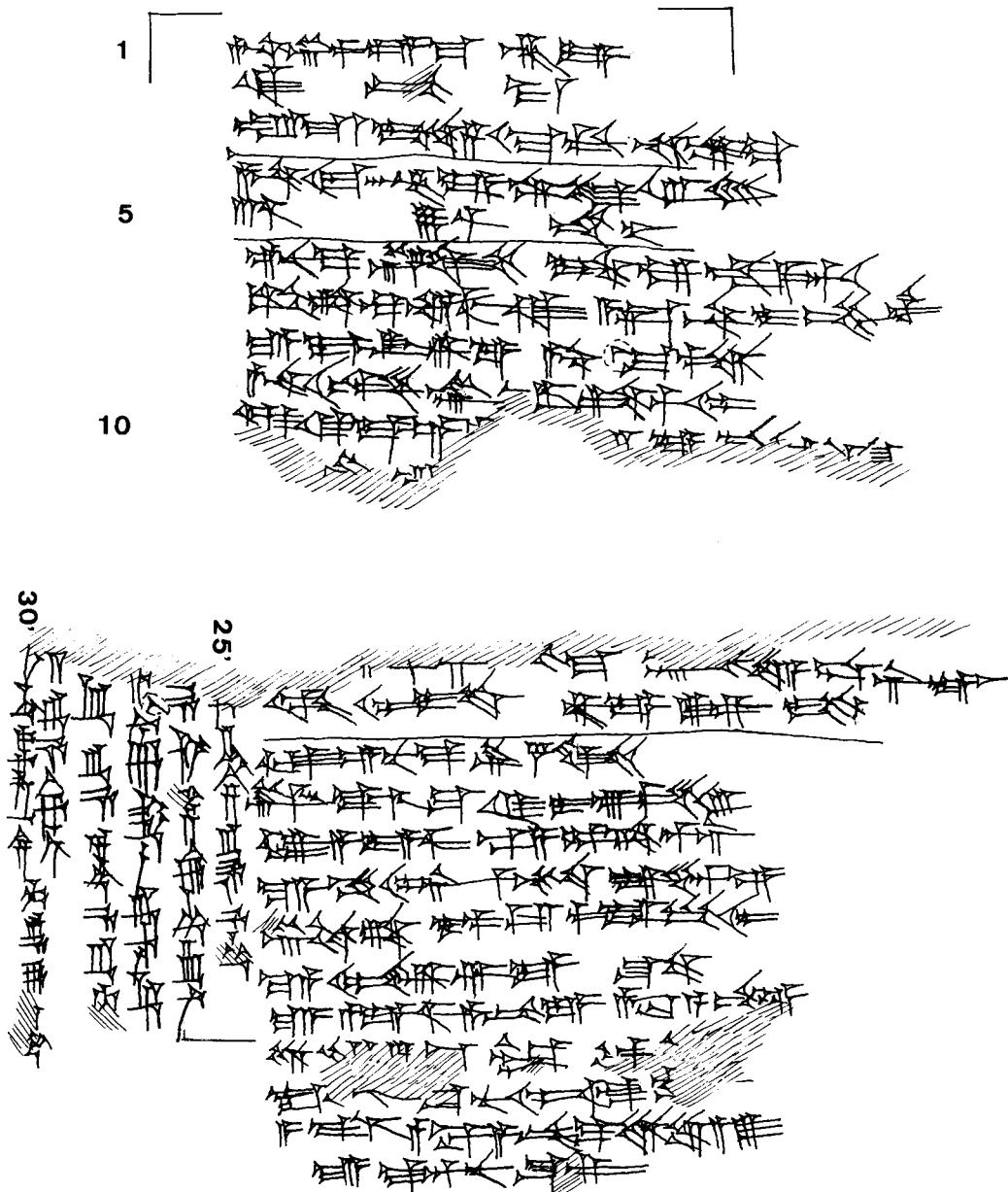


Fig. 1 – RS 23.025.

10. *a-na muh-hi lugal al-ta-pár-mi
ù ki-i-me-e d[umu kin-r]i-ia i-li-ki
[x x] x x [*
.....
.....
[i-š]a-pár-r[a-a]m-ma lugal kur Kar-du-ni-ia-aš
ul mi-i-ti₇ en-ia lu-ú i-de₄
- 15'. *ù e-nu-ma lú šá-kín kur
lú.meš gal.meš-šu ki-i ú-pa-hi-ru
ù¹ a-ia-ši is-ša-ab-ta-an-ni
ma-a am-mi-ni ¹Mu-ut-ra-²e
šeš-ut-ta i-šap-pa-ra-am-mi
ma-a mi-ih-ri-ia šu-ut*
- 20'. *ma-a a-ia-ši a-bi-ia a-ba-a-bi-ia
li-¹iš-a-lu-ma¹ šum-ma mim-ma [la]
dumu.meš lugal¹ šu-nu-mi ù k[a-š]i
a-ba-šú a-ba-a-bi-šu¹ li-iš-a-lu
ma-a ma-an-nu šu-ú*
- 25'. *]x-am-mi ma-a a-na
m]a-a lú-lu₄ ki-na-at-šú
]x ù lú.meš gal.meš-šu
]-šu ma-a i-na a-ma-ti
]x ma-a di.ku₅*
- 30'. *i-na kaskal-n]i na-šak-kán-mi en-ia lu i-de₄*

¹⁻⁵ A mon seigneur, le chef du pays, dis: ainsi parle Ilī-hamadī, ton serviteur: je suis tombé aux pieds de monseigneur, trois fois, neuf fois.

⁶⁻¹¹ Quand le préfet nous a retenus à Dūr-Adad, voici ses propos: «J'ai envoyé mon courrier vers le sud au roi et, lorsque mon courrier arriva, [...].»

[...] ^{12-13'} me l'écrira mais le roi de Babylone n'est pas mort: que mon seigneur le sache!

^{14-30'} Et voici: quand le préfet rassembla ses grands, il s'assura de moi pour me demander: «Pourquoi Mut-rā²e me traite-t-il de frère dans ses messages? Quant à moi, qu'on enquête sur mon père et sur mon grand-père, s'ils [manquent], en quoi que ce soit, d'être fils de roi; mais, pour t[o]i, qu'on ¹enquête¹ sur son père et sur son grand-père. Qu'est-il?» [Il ajou]ta: «Les hommes de sa famille [...] et ses grands [...]; dans l'affaire, [...] il devra mettre [en bran]le le procès. (Voilà ce que) mon seigneur doit savoir.

L'ugula.kalam.ma, on le sait de reste par les textes du moyen-Euphrate⁸, surveille en second le royaume émariote sous les ordres du «fils du roi» pour le compte

⁸ Mot-à-mot: «chef du pays» (Arnaud, *Emar*, n° 90, 18; n° 181, 19; n° 252, 5; n° 258, 5; n° 262, 1; n° 263, 1, 34; n° 460, 12; Arnaud, *TS*, n° 36, 8, 12 ([kal]am), 9; n° 56, 12; n° 78, 5; n° 84, 21; n° 88, 9'; Tsukimoto, *ASJ* 36, 6, 20 [sceau]). La lecture phonétique est inconnue.

des Hittites. Sa charge inclut normalement la collecte de renseignements. On comprend que son informateur lui ait communiqué cette nouvelle essentielle, et toute récente⁹: la défaite du roi cassite, pris vivant par Tukulti-Ninurta. Malgré la cassure malencontreuse du verso, les lignes 11'-12' ne prennent leur sens qu'ainsi comprises¹⁰. Ilī-hamadī¹¹ est un inconnu; à se fier à son nom, c'est un Syrien du moyen-Euphrate qui a traversé la frontière pour se rendre en Babylonie: Dūr-Adad, où il se trouve à ce moment, (et où il subit la mauvaise humeur du gouverneur), se serait trouvée dans les environs de Nippur¹². Mut-rā'e était attesté jusqu'à présent comme un dignitaire avec des fonctions administratives et militaires¹³, peut-être même à la tête d'une circonscription cassite¹⁴. L'emploi, dans sa lettre, du terme *ah-hūtu*¹⁵ n'est peut-être pas une simple maladresse: même si le gouverneur cassite le prend de haut, Mut-rā'e aurait été fondé à se croire administrativement son égal. En tout cas, un fait doit être tenu pour bien établi: la bataille décisive entre Kaštiliaš et Tukulti-Ninurta a été livrée au début de l'année 1235¹⁶, et, d'après l'«Epopée de Tukulti-Ninurta¹⁷», en Nisan ou en Ayyar¹⁸. La lettre est ainsi assez précisément datée.

⁹ Dans la partie manquante (entre le recto et le verso, il y avait, peut-on estimer, un peu plus de vingt lignes), le correspondant devait admettre ne pas savoir ce qui était réellement advenu du roi cassite, après sa défaite, mais sa propre source le lui écrira: le verbe *šapāru* est à l'imperfctif.

¹⁰ Le ventif avec *šapāru* renvoie à celui qui parle, donc à Ilī-hamadī; il aurait sa propre source d'information. On ne peut pas, cependant, totalement exclure que le correspondant du «chef du pays» donne la fin d'un message, non pas par lui reçu mais par le gouverneur babylonien, d'un su-bordonné mieux renseigné. La réalité du fait demeure.

¹¹ Le nom, comme tel, ne paraît pas encore attesté, mais les deux éléments le sont. On trouve l'élément */amad/* («soutien») soit seul (*Ha-ma-di* au génitif [Arnaud, *TS*: n° 86, 23]), soit avec le substantif *ahu* (au génitif: *A-hi-ha-ma-di* [Arnaud, *TS*, n° 83, 24]), soit avec le verbe **mwt* (**I(a)mūt-hamadī*, au nominatif et au génitif: *I-mu-ut-/Ba.ug.-ha-ma-di/di* [Arnaud, *Emar*, n° 36, 9.; n° 114, 8'; n° 202, 5, 8, 19, 21, 25; n° 257, 23; Arnaud, *TS*, n° 24, 19; n° 26, 12, 24, 26, 25; n° 33, 2; n° 68, 11 etc.]).

¹² Voir Kh. Nashef, *Répertoire géographique des textes cunéiformes*, 7/5, Wiesbaden, 1982, s.v. Dans les propos du gouverneur aux lignes 8-9, si l'on comprend *šupālu* comme: «vers le bas (du pays)», on pourrait imaginer que Kaštiliaš IV s'est déjà réfugié dans les marais du sud, comme l'«Epopée de Tukulti-Ninurta» le raconte.

¹³ D'après la lettre RS 34.163 (S. Lackenbacher, *op. cit.*, n° 39, l. 7); son correspondant y évoque sa *pīhātu* et ses chars. Mut-rā'e, à l'instar du gouverneur, a des gal.meš; mais que signifie ce mot dans ce cas? Sont-ce des «hauts fonctionnaires» à ses ordres ou de simples «témoins» dans ce procès?

¹⁴ A la ligne 4 de RS 34.163, il semble qu'on puisse lire: *dingir.meš* [É], qui serait le lieu de résidence de Mut-rā'e. Les noms en *Bīt-*, à l'époque cassite, sont très nombreux. S'il s'agissait d'une circonscription (et non d'une ville), le choix serait réduit mais resterait encore assez large.

¹⁵ Le mot, dans le sens diplomatique usuel à cette époque, s'emploie entre rois se traitant sur un pied d'égalité. Mais rien n'empêchait que des personnages de moindre importance pussent s'en servir entre eux, s'ils se jugeaient protocolairement égaux.

¹⁶ Je recopie cette date des manuels, sans me prononcer sur sa justesse. Une telle discussion chronologique est hors sujet. Je doute qu'elle aboutisse, d'ailleurs.

¹⁷ L'«Epopée de Tukulti-Ninurta» n'est pas d'accès facile, à cause la publication échelonnée de ses différents manuscrits. Par souci de simplicité et pour ne pas multiplier les références, je renvoie à la bibliographie et à la reconstitution de W. G. Lambert («Three Unpublished Fragments of the Tukulti-Ninurta Epic», *AfO* 18 [1957/1958], pp. 38-51).

¹⁸ Kaštiliaš aurait attendu la venue de la crue pour s'en servir pour se protéger des Assyriens (col. IV, l. 21), mais ceux-ci précipitent la décision. A la col. V, l. 13, Tukulti-Ninurta se voit conseiller de «disperser son [du roi cassite] armée avant Siman». Ce qu'il a fait sans aucun doute.

Les mesures de défense

Que les Syriens de la Méditerranée se fussent inquiétés en apprenant la remontée des Assyriens le long de la rive gauche de l'Euphrate: à cela rien d'étonnant. Le siège d'Emar¹⁹, la porte d'entrée vers la Syrie occidentale, montrait la détermination de celui que les scribes syriens appelaient le «roi des Hourrites»²⁰. Le roi émariote choisit une double politique, mobilisation militaire²¹ et recours à la prière et à la magie²². A l'autre extrémité de la Syrie, celui d'Ougarit se dispensa de faire la guerre²³, mais il recourut, lui aussi, aux dieux: le rituel RS 01.002 en est le témoignage.

¹⁹ L'événement est attesté dans Arnaud, *Emar*, n° 42, deuxième paragraphe et encore: Arnaud, *TS*, n° 9; Tsukimoto, *ASJ* 12, n° 7.

Ailleurs, les expressions: l'«année terrible», l'«année de la détresse», l'«année de la guerre» se réfèrent peut-être aussi, dans certains cas, à ce siège et à ses conséquences dans les contrats de la deuxième génération (les références d'Emar datées par Pilsu-Dagan, ou par ses contemporains, les scribes Dagalli et Ehli-Kuša, mais encore Ibni-Dagan, fils d'Ikū-Dagan, et Mādi-Dagan sont: Arnaud, *Emar*, n° 12; n° 20; n° 86; n° 138, n° 149; n° 158; n° 162. D'autres références, non localisables sûrement, sont encore: Arnaud, *TS*, n° 57; n° 58; D. Arnaud, «La Syrie du moyen-Euphrate sous le protectorat hittite: contrats de droit privé», *Aula Orientalis* 5 [1987], n° 10; n° 12; A. Tsukimoto, *op. cit.* 12, n° 1; n° 16).

Mais trois précautions s'imposent: la «détresse» peut être simplement une situation économique intérieure fâcheuse, due par exemple à des récoltes insuffisantes, sans rapport avec la situation politique; même la «guerre» n'est pas nécessairement le siège de la ville; elle peut se référer aussi bien à d'autres tensions diplomatiques et militaires dont nous ne savons rien. Enfin, il faut toujours garder à l'esprit le rôle de cette notation: elle autorise et justifie officiellement les aliénations auxquelles s'oppose la coutume dans les temps ordinaires; elle appartient donc de toute façon à la sphère du droit, non à l'histoire.

²⁰ Les scribes sous mandat hittite se refusent à nommer les Assyriens et surtout Tukulti-Ninurta. C'est vrai sur l'Euphrate comme sur la Méditerranée (voir plus bas). Même l'édit d'Ini-Tešub RS 17.59 témoigne d'un curieux manque de parallélisme: il cite le «roi du pays d'Ougarit» mais seulement le «pays d'Assur», et non son roi, comme si celui-ci n'existe pas. Ce «tabouage», si l'on ose écrire, révèle, à l'évidence, une hostilité profonde, pénétrée de crainte, contre Tukulti-Ninurta. Personne ne pouvait cependant s'y tromper: «roi des Hourrites» est bien l'équivalent de «roi de Šubarū» qu'enregistre la titulature officielle de celui-ci. E. A. Speiser («Hurrians and Subarians», *JAOS*, 68 [1948], pp. 10-11) montre que l'aire géographique que le mot définit a changé totalement de place avec Tukulti-Ninurta I^{er}: à partir de ce roi, il désigne désormais la région parlant hourrite à l'ouest (et non plus à l'est) de l'Assyrie, c'est-à-dire le Hanigalbat. Or, pour les Syriens, pour ceux d'abord qui sont installés sur l'Euphrate, les adversaires qu'ils affrontaient directement étaient non les lointains Assyriens, mais leurs sujets hourrites de la rive gauche du fleuve, ceux qu'ils appelaient les «Sutéens», les Syriens de langue hourrite et non sémitique. Tukulti-Ninurta ne qualifie Kaštiliaš IV que de «roi des Cassites» («Epopée de Tukulti-Ninurta», *passim*) et, une fois, de «seigneur de la ville de Babylone» (*ibid.*, col. II l. 8) mais son armée est celle de «Sumer et d'Accad» (*ibid.* col. V, l. 30). Il serait instructif de comparer cette titulature avec celle que s'attribuait le roi babylonien, mais celle-ci ne nous a pas été transmise.

²¹ Arnaud, *Emar*, n° 42, deuxième paragraphe.

²² A. Tsukimoto, *op. cit.* n° 7. On lit (ll. 28-37): «Lorsque les troupes hourrites firent le siège d'Emar, Mašru-he était alors le devin du roi et de la ville». Alors, son art divinatoire vainquit. Aussi, le roi Pilsu-Dagan lui livra en don ce champ [préalablement décrit]». Ce recours à la divination implique ensuite une procédure magique: un *namburbū*.

²³ Si l'on accepte mon interprétation de RS 19.59 (*Au pays de Baal et d'Astarté, 10 000 ans d'art en Syrie*, Paris, 1983, n° 212, p. 183-184). C'est le mérite de W. Leemans, «é.DUB.ba dans les textes économiques de Larsa», *RA* 48, 1953, d'avoir attiré l'attention sur la grandeur du champ sémantique de é.dub.ba, sans parler de l'autre lecture possible: é.kišib.ba. Une interprétation par «bureau (et / ou) entrepôt» rendrait possible et plausible la traduction dans ce texte par «administration (douanière)».

La difficulté de ce texte est immense, l'état très médiocre de la tablette qui nous l'a transmis suffirait d'ailleurs à le rendre opaque. Une nouvelle édition, heureusement, propose un état bienvenu de la recherche²⁴.

Avant toute explication de détail, il convient de repérer la signification globale du document. Celui-ci renvoie en fin de compte à des *textes assyriens* contemporains: c'est eux qui donnent la «clé», à ce que je crois; qu'elle ne résolve pas toutes les difficultés et qu'elle en laisse subsister, et des plus grandes, c'est l'évidence, mais elle élimine, au moins, les hypothèses intenables. Elle permettra, dans l'avenir, de reprendre sur nouveaux frais l'étude de RS 01.002 et d'en renouveler l'interprétation. Une telle étude dépasse, et de loin, mes compétences et je me contente ici d'indiquer le point de départ de l'enquête.

Une liste en ougaritique des toponymes est plusieurs fois reprise, toujours identique à elle-même. Elle enregistre, indiscutablement, les composantes géographiques de l'empire assyrien, la conquête de la Babylonie²⁵ faite. Les données de RS sont les suivantes:

1. qty
2. ddmy
3. ḥry
4. ḥty
5. ḡalty
6. ḡbr
7. ḥbt
8. mdll
9. qrzbl

Au moment de la construction de sa nouvelle capitale, Kār-Tukulti-Ninurta, le roi assyrien fait le bilan de ses succès militaires²⁶. Il cite une longue suite de noms de lieux. Une partie d'entre eux se retrouvent dans RS 01.002. Les correspondances sont de trois sortes: certaines vont de soi (n°s 1, 4, 5), un deuxième groupe demande un commentaire (n°s 2, 3, 6-8), enfin le n° 9 est d'identification hypothétique. Voici la situation, en suivant l'ordre du texte d'Ougarit²⁷:

1. qty: *Qu-ti-e / i* les «Qoutéens»

Ce sont les peuples qui furent les premiers attaqués et vaincus, avec les Hittites. Il est normal qu'ils ouvrent la liste. Le nom est écrit avec un /t/, alors que les graphies assyriennes portent /t/: cette divergence pourrait s'expliquer de deux façons: soit l'orthographe ougaritique donne la prononciation réelle du mot, alors que la loi de Geers aurait joué en accadien; ou bien l'orthographe ougaritique est une réfection, à partir d'une étymologie seconde²⁸.

²⁴ D. Pardee, *Les textes rituels*, fascicule I, RSO XII, Paris, 2000, pp. 92-142.

²⁵ Voir R. Borger, *Einleitung in die Königsinschriften, erster Teil*, Leiden-Köln, 1961, p. 78: n° 6, 5 // 15, 16 et 17 publiés dans E. Weidner, *Die Inschriften Tukulti-Ninurta I und seiner Nachfolger*, Graz, 1959.

²⁶ E. Weidner, *op. cit.*, n° 16 et n° 17.

²⁷ Je renvoie pour chacun des toponymes à E. Weidner, *op. cit. ad index*, pp. 62-63.

²⁸ Le mot était familier aux scribes ougaritains. On le trouve dans le texte magique RS 15.152, l. 57 [ur.gi]r₆ *Qu-ti-i à Pa-ra-si-i* («[Chie]n qoutéen ou parašéen»). La transcription *Qu-ṭi-i* n'est pas impossible, en théorie, d'ailleurs.

4. ḥty: *Ha-at-ti-i / Ha-ti-i* les «Hittites»

28 800 d'entre eux furent dès le début de son règne, transplantés de la rive droite à la rive gauche de l'Euphrate²⁹.

5. ḡalty: *Al-zi* le pays d'«Alzi» ou d'«Alše»

On trouve dans les textes de Tukulti-Ninurta: Alzi, mais aussi, en concurrence, Alše dans le monde anatolien³⁰. L'orthographe avec un /š/, au lieu du /z/ suppose un intermédiaire, sans doute hittite.

D'autres demandent un commentaire. Ce sont:

2. ddmy: les habitants du *Didamu

Ce pays est attesté une seule fois dans un texte néo-assyrien sous la forme *Di-ma-mu*³¹. Qu'il y ait faute, dans un cas ou dans l'autre, c'est indiscutable. Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'elle soit le fait du scribe ougaritain.

Cette source unique en fait une partie du Na'iri, sans que cette région se confondit avec lui. Cette limitation géographique apparaît bien fondée dans les faits: la maîtrise totale du Na'iri n'a peut-être jamais été acquise aux Assyriens, contrairement aux fréquentes affirmations des inscriptions de Tukulti-Ninurta. Du moins les «Occidentaux» ne l'auraient pas cru; peut-être aussi l'extension géographique que le même mot désignait a-t-elle varié avec le temps.

3. ḥry les «Hourrites»

Comme tels, ils ne sont pas cités par Tukulti-Ninurta. Ils le sont bien, en fait, mais sous le nom de Šu-ba-ri-i, les «Soubaréens». Les habitants de la vallée du moyen-Euphrate désignaient ainsi les Syriens de langue hourrite, et non sémitique, c'est-à-dire massivement des populations vivant dans la Jéziré à partir de la rive orientale. Du point de vue de qui était installé sur la Méditerranée, les deux toponymes ne pouvaient qu'apparaître équivalents.

6. ḡbr le «Habur»

De la même manière, on chercherait en vain cette rivière dans les textes du roi assyrien. Il trouva plus glorieux d'énumérer les bourgs et des cantons³² dont une partie, au moins, se trouvait près de cette rivière³³. Le rédacteur syrien a simplifié pour ne pas s'embarrasser de noms géographiques, de villes et même de villages qui ne lui disaient, évidemment, rien.

- 7-8 ḥbt et mdll les «pillards» et les «opresseurs»

Si l'on fait l'hypothèse que ce sont des formes grammaticalement actives, et non passives, ces deux termes désignent les Assyriens. Les définir ainsi n'a, d'ailleurs, rien de bien original. Tukulti-Ninurta insiste lui-même suffisamment sur ce côté de sa politique militaire, cela pour s'en flatter. Il suffit de relever les citations de *šalālu* («piller») et *šallatu* («pillage») (et des termes apparentés) dans ses inscriptions. Pour l'«oppression», on relèvera particulièrement l'emploi de *kanāšu* III («faire se cour-

²⁹ E. Weidner, *op. cit.*, n° 16 et n° 17.

³⁰ G. F. del Monte, *Répertoire géographique des textes cunéiformes*, Wiesbaden, 6/1 (1978) et 6/2 (1992) s. v.

³¹ S. Parpola, *Neo-Assyrian Toponyms*, Neukirchen-Vluyn, 1970, p. 103.

³² Voir Kh. Naschaf, *op. cit.*, s. v.

³³ Voir la remarque dans E. Weidner, *op. cit.*, p. 27.

ber»³⁴ et, plus pittoresquement, de *diāšu* I («piétiner»)³⁵, toujours dans les inscriptions du même roi. Un lecteur du temps ne pouvait s'y tromper: ces deux termes étaient transparents et permettaient de faire allusion à l'ennemi, sans le désigner plus expressément.

9. *qrzbl*

C'est le seul nom de lieu qui soit, réellement, mystérieux. Pourtant, il serait si invraisemblable que la Babylonie fût ici omise que ce toponyme doit la désigner. On l'attend à cette place; sinon, elle seule manquerait à l'Empire de Tukulti-Ninurta. Cette absence serait stupéfiante: Tukulti-Ninurta s'intitule «roi du pays d'Assur, roi des Sumériens et des Accadiens». Toutefois, ses inscriptions de construction préfèrent appeler *Karduniaš* la Mésopotamie du sud. Peut-on voir dans *qrzbl* une transcription ougaritaine et est-il si difficile de le montrer?

L'orthographe du mot *Karduniaš* est non fixée, même dans le *corpus* des inscriptions de Tukulti-Ninurta³⁶. Le premier élément est, autant que je le sache, inexpliqué. Si son occlusive initiale est massivement écrite comme un /k/, elle est aussi notée par le signe GA (une fois, à Hattusa) et par QA (en Elam)³⁷. Une lettre royale, inédite, de Sidon (RS 94.2369, l. 7) écrit: KAR-ra-Du-ni[-aš]. Manifestement, pour les contemporains l'étymologie du premier composant était opaque³⁸ et l'interprétation par l'accadien *kāru* («quai») était artificielle. Nous en ignorons le sens et nous ne pouvons pas décider de la langue à laquelle il appartient; nous ne pouvons donc pas décider si le *qr(zbl)* ougaristique est une traduction, une interprétation (par étymologie seconde) ou une transcription phonétique plus ou moins fidèle. *duniaš* a été reconnu depuis longtemps comme une épithète divine: il alterne par exemple avec le théonyme Šu-qamuna dans une formation apparemment identique³⁹. Serait-il inadmissible qu'il ait pu être rendu par l'ougaristique *zbl*: «prince»? Nos maigres renseignements sur le cassite ne s'y opposent pas. J'ouvre, simplement, une piste de recherche.

Quoi qu'il en soit, une constatation se dégage: les toponymes de RS 01.002 définissent globalement l'Empire assyrien, tel que ce roi les expose dans ses inscriptions (quelquefois sous une appellation un peu différente), lorsqu'il est au sommet de sa gloire. Ils n'ont pas, pourtant, été empruntés directement à des documents officiels assyriens. Si leur ordre suit, à peu près, la chronologie du règne, il enregistre plutôt, sans doute, les événements militaires tels que la côte méditerranéenne a pu, peu à peu, les apprendre et les juger.

Tukulti-Ninurta lui-même n'est pas nommé, il n'est même pas roi; je suis persuadé que c'est le terme *ulp*⁴⁰, le «lien», qui le désigne. Celui-ci est moins étrange qu'on pourrait croire: il reflète bien, en effet, un aspect de l'action du roi réaffirmé dans sa titulature; celle-ci qualifie le monarque assyrien comme «celui qui a enveloppé les

³⁴ R. Borger, *op. cit.*, pp. 85-86.

³⁵ Voir J.-M. Seux, *Epithètes royales akkadiennes et sumériennes*, Paris, 1967, s. v..

³⁶ Voir E. Weidner, *op. cit.*, p. 62.

³⁷ K. Balkan, *Kassitenstudien, I. Die Sprache der Kassiten*, New Haven, 1954, pp. 60, 96-98.

³⁸ L'hésitation sur les graphies dans les inscriptions seules de Tukulti-Ninurta suffirait à le montrer (E. Weidner, *op. cit.*, p. 62).

³⁹ K. Balkan, *op. cit.*, p. 60.

⁴⁰ Le mot ougaristique, même s'il lui est évidemment apparenté, n'a pas été emprunté directement à l'accadien *ulāpu*; le sens métaphorique de celui-ci est inusité.

pays ennemis, en haut et en bas»⁴¹, «celui qui a saisi des pays ennemis», «celui qui a saisi les territoires ennemis, en haut et en bas»⁴², enfin «celui qui a bridé toutes les contrées»⁴³. Les silences et les omissions de RS 01.002 sont incontestables; elles n'interdisaient pas toutefois, assurément, à un lecteur ou à un auditeur ougaritain de reconnaître les Assyriens et leur roi, sous des épithètes claires pour les contemporains informés des affaires internationales.

La date du rituel s'inscrit donc pendant les sept ans où Tukulti-Ninurta tint Babylone, soit entre 1235 et 1227⁴⁴. Mais l'espace de temps peut se resserrer. Le rituel n'aurait de sens que pour écarter la menace pesant sur la frontière orientale de l'empire hittite et, celle-ci franchie, sur la côte. Or cette menace ne fut on ne peut plus pressante que quand les Assyriens, sous la conduite du «Déluge du combat» (*abū tamhāri*), comme s'intitulait Tukulti-Ninurta, remontèrent de Babylonie par l'Euphrate. En assumant le titre de «roi des rois»⁴⁵ et surtout celui de «roi de la Mer supérieure et de la Mer inférieure»⁴⁶, l'Assyrien prenait pour modèles les grandsificateurs du millénaire précédent, il affichait ouvertement ses ambitions, la conquête de la Mésopotamie du sud faite. Qu'il y ait renoncé est un fait, mais l'intention y était et aucun de ses contemporains, versé dans les Belles-Lettres, ne pouvait pas ne pas voir dans ce second titre une référence évidente à Sargon l'Ancien, dont l'histoire ou la légende furent véhiculées de scriptorium en scriptorium au moins par les textes divinatoires⁴⁷. Les Syriens, et les Hittites aussi bien, savaient donc à quoi s'en tenir. Si le projet a été abandonné, sans qu'on puisse savoir aujourd'hui pourquoi, il a bel et bien été proclamé.

L'apaisement

Les «intellectuels» d'Ougarit furent-ils frappés par cet événement inouï, la prise de Babylone? Malgré leur dévotion pour son dieu, autant qu'ils l'aient écrit: en rien. Le ou les écoles ougaritaines n'en retinrent que la production littéraire à laquelle elle donna lieu en Assyrie. Que Tukulti-Ninurta ait confisqué et emporté tout ce qu'il put de tablettes de bibliothèque du pays nouvellement conquis sur Kaštiliaš IV, comme il le décrit dans l'«Épopée», ne les émut pas; peut-être même tirèrent-ils partie de l'au-baine.

Certes, rien n'est plus malaisé à saisir que le cheminement des œuvres littéraires,

⁴¹ *multashir mātāt nākirē eliš šapliš*: voir J.-M. Seux, *op. cit.*, sous *sahāru*.

⁴² *sābit mātāt nākirē, sābit mesrāt nākirē eliš šapliš*: voir J.-M. Seux, *op. cit.*, sous *sabātu*. Ce verbe a un sens juridique précis: *sabbutu*, dans une lettre (inédite) du roi de Sidon au roi d'Ougarit, désigne les «possessions» de l'Assyrie; cet emploi montre que le roi de Sidon acceptait cette sorte de «droit de la guerre». Peut-être le scribe connaissait-il aussi le sens technique de l'adjectif qu'on pourrait rendre par «connecté» (dans les colophons de tablettes hémérologiques, par opposition à «isolé»).

⁴³ *mula'it gimir kibrāti*: voir J.-M. Seux, *op. cit.*, sous *lātu*.

⁴⁴ Ces dates sont conventionnelles, répétons-le.

⁴⁵ *šar ſarrāni*: voir J.-M. Seux, *op. cit.*, sous *šarru*.

⁴⁶ *šar tāmti elti u šupāliti*: R. Borger, *op. cit.*, p. 81, note 3; voir aussi J.-M. Seux, *op. cit.*, note 282.

⁴⁷ A Ougarit même, une tablette du *šumma izbu* RS 94. 5015, l. 4 le connaît comme le père de Narām-Sin; elle mentionne aussi ce dernier comme celui qui a «gouverné le pays» (*ša kur i-be-lu*), l. 5.

au Proche-Orient asiatique, au II^e millénaire, à moins que l'on s'en tienne à des généralités. Que le sens fût à peu près toujours⁴⁸ de la Babylonie ou de l'Assyrie vers la Syrie est une évidence. Elle laisse posée une question: celle des intermédiaires entre Mésopotamie et Levant. L'examen des «textes de bibliothèque» trouvés par la Mission française entre 1936 et 2000 à Ras Shamra montre la complexité du phénomène. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire même un résumé. Qu'il suffise de préciser le rôle de l'Assyrie de Tukulti-Ninurta. Plusieurs constatations se dégagent: d'une manière générale, la guerre larvée entre chaque côté de l'Euphrate n'empêcha pas les importations «littéraires» entre Mésopotamie et Méditerranée. Plus précisément, les scribes d'Ougarit se sont procurés en Assyrie des éditions de textes babyloniens; enfin, ils ont gardé la plus grande admiration pour la production propre des Assyriens.

Il faut, évidemment, distinguer œuvres originales assyriennes, et textes babyloniens édités en *caractères assyriens*. Les premières ne furent pas nécessairement, d'ailleurs, composées par des scribes indigènes. Des frères babyloniens installés (volontairement ou non) en Assyrie ont pu y prêter la main.

Le groupe «assyrisé» présente le type le plus facile à repérer dans la trouvaille épigraphique de l'Ougarit. Les genres représentés sont en sumérien aussi bien qu'en accadien: ce sont des textes magiques ou médico-magiques et des incantations pour lutter contre la *Lamaštu*, en somme la production traditionnelle de la Babylonie à la date incertaine. Mais, à partir de là, on peut cependant préciser. Ces transpositions dans le syllabaire assyrien furent faites, des indices le montrent, d'une manière hâtive, comme si l'on avait voulu vite, trop vite, «assyriser» un lot babylonien. Un fait graphique: l'emploi occasionnel de ŠÚ indiquerait une date tardive dans le règne de Tukulti-Ninurta. A titre d'hypothèse, d'hypothèse seulement, on pourrait suggérer que les Assyriens ont voulu nationaliser les prises de guerre faites dans les bibliothèques du sud, sans prendre grand soin à ce travail. Serait-ce pourquoi ces tablettes auraient finalement été livrées à Ougarit, car elles auraient été jugées indignes des intellectuels d'Assyrie?

Deux fragments sont, bel et bien, des œuvres indigènes importées d'Assyrie sur la côte méditerranéenne. RS 25.427 est une prière adressée, sans aucun doute, à Assur-Enlil (le choix est impossible à faire, et d'ailleurs inutile, puisque le premier était assimilé au second dans l'Assyrie de Tukulti-Ninurta, comme le montre la «prière à Assur»⁴⁹), même si le nom du dieu n'apparaît pas dans le texte conservé. Une doxologie exalte le caractère guerrier du dieu, puis son rôle guérisseur; ce rôle était, certes, moins spectaculaire mais il est bien attesté: Assur est aussi *asû* («médecin»⁵⁰). Une telle œuvre ne saurait être datée. En revanche, RS 25.431A semble bien renvoyer à Tukulti-Ninurta et avoir été rédigée pour l'inauguration d'un nouveau palais⁵¹. Mais

⁴⁸ Un texte trouvé à Ras Shamra est une traduction en babylonien d'un mythe de la tradition ougaritique; un autre a peut-être été aussi rédigé en Syrie, à se fonder sur le vocabulaire. Mais ce n'est que des exceptions.

⁴⁹ Voir K. Tallqvist, *Der assyrische Gott*, StOr V/4, Helsingfors 1932, pp. 13-14 et la note 2.

⁵⁰ K. Tallqvist, *op. cit.*, p. 70.

⁵¹ Un passage comme: *it-ti-ka-ma li-ir-ba a-h[a-(mi)-iš] / a-šab-ka i-na é ki-i-[ni-iš] / i-ba-áš-š[i]* («C'est avec toi qu'il doit entrer de con[serve]; (...) Ton installation dans le palais sera sta[ble].», ll. 1'; 3'-4') n'a de sens qu'ainsi compris.

il est impossible de préciser s'il s'agit de celui d'Assur ou de celui de Kār-Tukulti-Ninurta.

RS 25.435 n'est plus, certes, qu'un coin de tablette mais son témoignage est la plus important de tous. Il donne les premières et les dernières lignes de l'«Epopée de Tukulti-Ninurta». On peut lire au verso, selon toute vraisemblance, les lignes 13'-26' de la colonne VI⁵², telle que les présente le manuscrit BM 121033; on en concluera que le recto appartient à la colonne I. Reste que la place de ce recto ougaritain par rapport au début du texte, tel que le fournit le manuscrit BM 98730, est douteuse⁵³. Le verso semble bien avoir respecté la disposition matérielle des éditions de Ninive et d'Assur, mais en était-il ainsi dans toute l'étendue du texte? Les signes syriens sont à peu près deux fois plus gros que ceux que portent les éditions assyriennes; la tablette entière de Ras Shamra devait donc, théoriquement, être deux fois plus large et plus haute qu'elles. Cela ne semble guère possible. Avons-nous alors affaire à un extrait, après que des épisodes, jugés intéressants à Ougarit, eurent été écartés? Cette manière de faire: ne garder que les développements littéraires, non ceux qui renvoient à une situation concrète sans signification hors du pays d'origine, paraît avoir été familière aux scribes syriens, plutôt amoureux de Belles-Lettres que de politique étrangère⁵⁴. Ces remarques n'ont rien d'oiseux, tout au contraire. Les «importations» d'Assyrie, pourrait-on soutenir, étaient des curiosités. Un amateur isolé aurait pu en être responsable et elles ne correspondraient pas au goût réel des autres scribes du site. RS 25.435 témoigne, au contraire, que l'«Epopée de Tukulti-Ninurta» était étudiée dans une école; la disposition matérielle du fragment ougaritain et ses traits de langue le montrent: le manuscrit retrouvé à Ras Shamra est bien une copie indigène, et non une importation⁵⁵, même si elle fut faite à partir d'une tablette apportée d'Assyrie.

Qui a pris l'initiative de faire porter ces textes sur la Méditerranée? Il est impossible de répondre. Pour le dernier, Tukulti-Ninurta l'aurait-il fait de son propre mouvement comme propagande? Après tout, le but de l'œuvre est clair: le roi y expose la justification théologique de son action en général par le «mandat»: *šipāru*. C'est concept cardinal de son idéologie, qu'il lui soit confié par Assur dans l'«Hymne à As-

⁵² Nous suivons ici comme hautement vraisemblable la disposition proposée par W. G. Lambert, *op. cit.*

⁵³ Comme le verso de BM 98730 représente la fin, actuellement connue, de l'«Epopée», il est matériellement nécessaire de placer le recto de Ras Shamra à la suite de BM 98730 r°. Cependant, le sens suggère de le placer avant les premières lignes conservées de BM 98730 r°. Même en ce qui concerne les fragments assyriens, nous ne savons pas non plus où glisser la colonne X de Rm 142, tout VAT 9596+12960, le verso de VAT 10358.

⁵⁴ Le procédé paraît bien avoir été appliqué, à Emar comme à Ougarit, pour la «Bénédiction sur le roi» (Arnaud, *Emar*, n° 775). Elle a dû être empruntée à une inscription de construction cassite, débarrassée de la titulature royale et du récit des travaux.

⁵⁵ Le variantes du manuscrit syrien sont de deux ordres: curieusement, il sépare d'un trait les lignes 13' et 14', soit apparemment le sujet et le verbe du complément d'objet; d'une manière générale, il est vrai, il multiplie les traits de paragraphes à la différence du texte nинит; des raisons pédagogiques, aider le scribe à bien isoler les unités de sens, expliquent sans doute ce procédé. En second lieu, il paraît ajouter une ligne après la l. 17'.

Les traits «occidentaux» sont aussi caractéristiques: l'infinitif de *qabû* est écrit au génitif *qábi-*; *lu-ú-pu-un-da* (à l'accusatif) est une curieuse graphie de *laputtû*; *šukkû* («sanctuaire») a une chuintante pour une sifflante (*sukkû*). Un verbe (que le contexte impose d'être au pluriel) est, par négligence, au singulier,

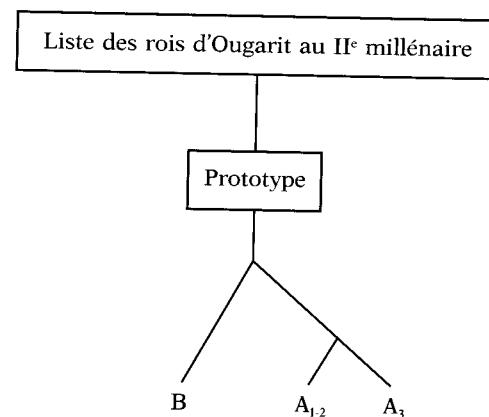
sur⁵⁶» ou par Šamaš dans l'«Epopée⁵⁷». Dans celle-ci, le roi ne fait que se disculper de la conquête de la Babylonie. L'«Epopée» est une sorte de lettre aux dieux; cette manière d'épître dédicatoire aurait accompagné la remise aux temples des dépouilles prises sur les Cassites; elle aurait commencé (c'est le recto de Ras Shamra) et se serait close (c'est le verso de BM 98730) par un don, une justification et une bénédiction, par l'offrande du butin aux dieux⁵⁸.

Ainsi, une grave menace, la conquête de la Syrie occidentale par les Assyriens, fut-elle source de grandes inquiétudes, pour les Syriens, de l'Euphrate à la Méditerranée. Ils allèrent demander aux dieux de l'écartier. Une fois exaucés, ils oublièrent leurs angoisses et les «intellectuels» ne retinrent de la crise que les œuvres qu'elle avait enfantées. Par un complet renversement, la littérature fit d'une période de violence un sujet de délectation. Jamais peut-être n'a été mieux montré ce «cosmopolitisme» des scribes au Proche-Orient asiatique, à la fin du II^e millénaire, unifiant ceux que les rivalités des grandes puissances n'arrivaient pas séparer.

Daniel Arnaud
EPHE (Sciences religieuses) – Sorbonne
75005 – Paris

ERRATUM

Le schéma publié dans l'article «Prolégomènes II» (SMEA 41/2) est à lire ainsi:



⁵⁶ E. Ebeling, *Keilschrifttexte aus Assur religiösen Inhalts*, Leipzig, 1919, n° 128 (r^o ll. 10-11. La version sumérienne, seconde, traduit *šipāru* par le pseudo-idiogramme *sa-par-pār*, à moins qu'il ne s'agisse que d'un lapsus du scribe; cf. encore r^o l. 34, v^o ll. 4 et 6).

⁵⁷ Col. II l. 20, col. VI l. 30.

⁵⁸ ll. 5'-6': «Pour apaiser la colère, pendant la guerre], je vous ai offert le b[utin ...].».